

## Article

---

« L'analyse du chômage par les flux »

Juan A. Fernandez et Alain Saucier

*Cahiers québécois de démographie*, vol. 9, n° 2, 1980, p. 135-156.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600822ar>

DOI: 10.7202/600822ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

Cahiers québécois de démographie  
Vol. 9, no 2, août 1980

Juan A. FERNANDEZ et Alain SAUCIER\*: L'ANALYSE DU CHÔMAGE PAR LES FLUX

(Communication présentée au 48<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS,  
section de démographie, mai 1980)

### RÉSUMÉ

Le présent travail s'attache à l'étude de la sélectivité du chômage à l'entrée et à la sortie. Dans un premier temps, les auteurs utilisent les données rétrospectives sur la durée du chômage, tirées de l'Enquête sur la Population Active du Canada, pour définir des indices caractéristiques de certaines catégories de la population sur le marché du travail. Dans un deuxième temps, ils ont recours à des statistiques de flux bruts (obtenues par observation suivie d'un mois à l'autre) qui offrent une mesure directe des entrées et des sorties du chômage, ainsi que l'indication de l'origine et de la destination (Occupés ou Inactifs) des chômeurs. L'exploitation de données provisoires de ce type pour l'année 1978 au Canada, montre en particulier l'importance des flux entre la catégorie des "Inactifs" et celle des "Chômeurs" et soulève le problème de l'adéquation de la définition officielle du chômage, en particulier lorsqu'elle s'applique aux femmes.

---

\* Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succursale "A", Montréal, H3C 3J7.

## L'ANALYSE DU CHÔMAGE PAR LES FLUX

Par Juan A. FERNANDEZ et Alain SAUCIER\*

Communication présentée au 48<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS,  
section de démographie, mai 1980

### 1. La nature du chômage

Les enquêtes mensuelles ou les recensements mesurent le chômage à un moment donné, par le double critère de la volonté de travailler et de la disponibilité, appliqué à ceux qui n'ont pas travaillé au cours d'une certaine semaine, dite de référence. Ces critères reflètent une conception du chômage comme manifestation d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail qui conduit tout naturellement à l'idée d'un stock de

---

\* Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succursale "A", Montréal H3C 3J7.

Ce travail a été rendu possible par une subvention du CAFIR, Université de Montréal.

chômeurs variant au gré de ce qui détermine l'offre (l'évolution de la population et la propension à travailler des divers groupes qui la composent) et la demande (la conjoncture économique pour le court terme et les modifications structurelles pour le long terme).

L'idée de chômage-résidu conduit à privilégier dans les politiques d'emploi, le développement de la demande de biens et services ou des occasions d'investir afin d'accroître la demande de travail. La réduction de l'offre n'a jamais été envisagée comme politique explicite, sauf en ce qui concerne les immigrants, mais elle se pratique de fait, par les mises à la retraite anticipée et la revalorisation, à certaines époques, du rôle de la femme au foyer.

Cette conception du chômage doit être dépassée, car elle traduit imparfaitement la réalité. On constate, en effet que la structure de la population des chômeurs est très différente de celle de l'ensemble de la population active (selon le sexe, l'âge, le secteur d'activité ou la profession). Le chômage agit par conséquent comme un filtre qui retient certaines catégories de travailleurs plus que d'autres. La compréhension de cette fonction de triage exige de concevoir le stock de chômeurs, non plus comme un solde, mais comme le résultat d'une dynamique des entrées et des sorties, c'est-à-dire en termes de flux. Le chômage est sélectif, et cette sélectivité joue à deux niveaux. A l'entrée, le risque de tomber en chômage varie selon la catégorie; à la sortie, la probabilité de trouver un emploi varie également d'une catégorie à l'autre.

Du point de vue des employeurs, plusieurs points méritent d'être soulignés. Le procès d'accumulation du capital, par le jeu de la concurrence entre capitalistes, conduit à des mouvements incessants de main-d'oeuvre, certains secteurs licenciant du personnel, d'autres en embauchant. L'ampleur du chômage à un moment donné dépend de l'importance relative de ces mouvements, mais aussi de leur concordance dans le temps: entre un licenciement et un nouvel emploi, les travailleurs peuvent subir une période plus ou moins longue de chômage. L'usage de la force de tra-

vail, qui n'est pas naturellement et infiniment malléable, exige une gestion de la main-d'oeuvre qui en assure la plus grande mobilité. Le chômage est une pièce importante de cette gestion. Marx, il y a déjà un siècle, a analysé celui-ci comme élément essentiel de la stratégie capitaliste pour contenir les salaires et constituer une réserve de main-d'oeuvre disponible. Il est remarquable de constater que les analyses les plus récentes et les plus prometteuses du chômage retrouvent le schéma marxiste et en particulier l'idée d'attribuer une fonction au chômage<sup>(1)</sup>.

La gestion de la main-d'oeuvre conduit effectivement, à l'heure actuelle, à l'apparition de modalités du travail qui accroissent sa mobilité (travail à temps partiel, travail intérimaire, ...). Elle s'appuie sur la segmentation du marché du travail, structuré en une fraction stable de "travailleurs primaires" et une fraction très mobile de "travailleurs secondaires". Par ailleurs, les rejets (licenciements) et les appels (embauche) de travailleurs, qui entretiennent la mobilité donnent l'occasion de faire un tri parmi ceux-ci. Une correspondance s'établit entre la structure des emplois et les caractéristiques individuelles des travailleurs (sexe, origine ethnique, âge, etc.) par le biais de pratiques discriminatoires plus ou moins affichées. La sélectivité du chômage apparaît ainsi à la fois comme la résultante et le moyen des modalités de gestion de la main-d'oeuvre qui visent à en accroître la mobilité.

## 2. Flux bruts et flux nets

Les statistiques courantes de la population active, recueillies dans l'optique du stock, non seulement ne permettent pas de saisir directement la dynamique de la formation de sous-populations spécifiques au sein de la population en âge de travailler (occupés, chômeurs, inactifs par exemple), mais peuvent conduire à une vision très déformée de la réalité.

---

(1) Voir sur ce point: MICHON, F., Chômeurs et chômage, P.U.F., Paris, 1975, pp. 255-257.

En l'absence de données longitudinales (fruit d'une observation rétrospective ou suivie) on ne peut déterminer que des flux nets (solde des entrées moins les sorties) par différence entre les stocks de deux mois successifs. L'enquête sur la population active de Statistique Canada, quoique destinée à recenser des effectifs à un moment donné, a l'avantage de maintenir en observation les enquêtés pendant six mois de suite, ce qui offre la possibilité de mesurer directement les entrées et les sorties (flux bruts), en comparant la situation de chaque individu à deux mois successifs (observation suivie). Aucune donnée de ce type n'a cependant été publiée jusqu'à présent, pour des raisons de fiabilité statistique. Statistique Canada a toutefois bien voulu communiquer aux auteurs de ce travail, des données provisoires relatives à l'année 1978, sur les flux bruts entre les trois composantes de la population en âge de travailler (occupés, chômeurs, inactifs), par sexe et groupe d'âge. En dépit de leur caractère provisoire, elles sont susceptibles de fournir un éclairage nouveau sur le fonctionnement du marché du travail.

Les statistiques de flux bruts révèlent l'ampleur des mouvements que cachent les petites oscillations du stock de chômeurs (voir figures 1 et 2). On constate que le phénomène touche une grande quantité de travailleurs et que le chômage est loin de constituer une situation marginale.

Un autre avantage des statistiques de flux bruts est de fournir l'origine et la destination de ces flux. Les figures 1 et 2 montrent qu'avant de devenir Chômeurs<sup>(2)</sup>, un nombre important d'hommes et de femmes étaient Inactifs, et qu'un nombre considérable de Chômeurs cessent de l'être, non pas parce qu'ils ont trouvé un emploi, mais parce qu'ils changent de catégorie statistique, devenant Inactifs. Les flux entre les composantes de la population en âge de travailler sont très imparfaitement

---

(2) Nous écrivons Occupés, Chômeurs et Inactifs, avec des majuscules, lorsque nous nous référons à la catégorie dans laquelle les individus ont été classés par l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

décrits, jusqu'à la déformation, par les statistiques courantes de flux nets. Comme le fait ressortir la figure 3, sur l'exemple de la période février-mars 1978, l'utilisation des seuls flux nets laisse complètement échapper les passages de la situation d'Inactif à celle de Chômeur et vice-versa<sup>(3)</sup>. Il en résulte que, dès qu'il y a plus de deux composantes, les flux nets ne représentent pas le solde des mouvements. Ainsi, les flux nets indiquent, dans notre exemple, que 2 000 Chômeurs sont devenus Occupés, alors qu'en réalité, 32 000 Occupés sont devenus Chômeurs, en même temps que 55 000 Chômeurs trouvaient un emploi, ce qui donne un solde de 23 000 dans le sens Chômeurs → Occupés.

Le stock de chômeurs varie par le flux des entrées et des sorties du chômage. Le risque d'entrer en chômage est déterminé par la situation sur le marché du travail (recherche d'un premier emploi, retour après un retrait temporaire de la population active, démissionnaire, licencié, etc.) et par les caractéristiques individuelles des travailleurs (catégories de sexe, d'origine ethnique, etc.). La sortie se fait par retrait de la population active ou par embauche dans des emplois de types différents, en fonction également des caractéristiques individuelles.

C'est à la sélectivité, qui constitue l'essence du chômage, que nous allons maintenant nous attacher.

### 3. Les indices de sélectivité du chômage

Les disparités face au chômage peuvent être décrites par des indices relatifs qui permettent de situer chaque catégorie par rapport à l'ensemble, à l'entrée du chômage, à la sortie et dans la situation de chômeur<sup>(4)</sup>.

---

(3) Dans les graphes représentant les flux nets, dont la droite de la figure 3 constitue un exemple, deux sommets sur trois (pas toujours les mêmes) sont toujours disjoints.

(4) Les concepts utilisés ici sont empruntés à MICHON, F., op. cit.

Figure 1  
Flux mensuels d'entrée et de sortie du chômage, sexe masculin, Canada 1978

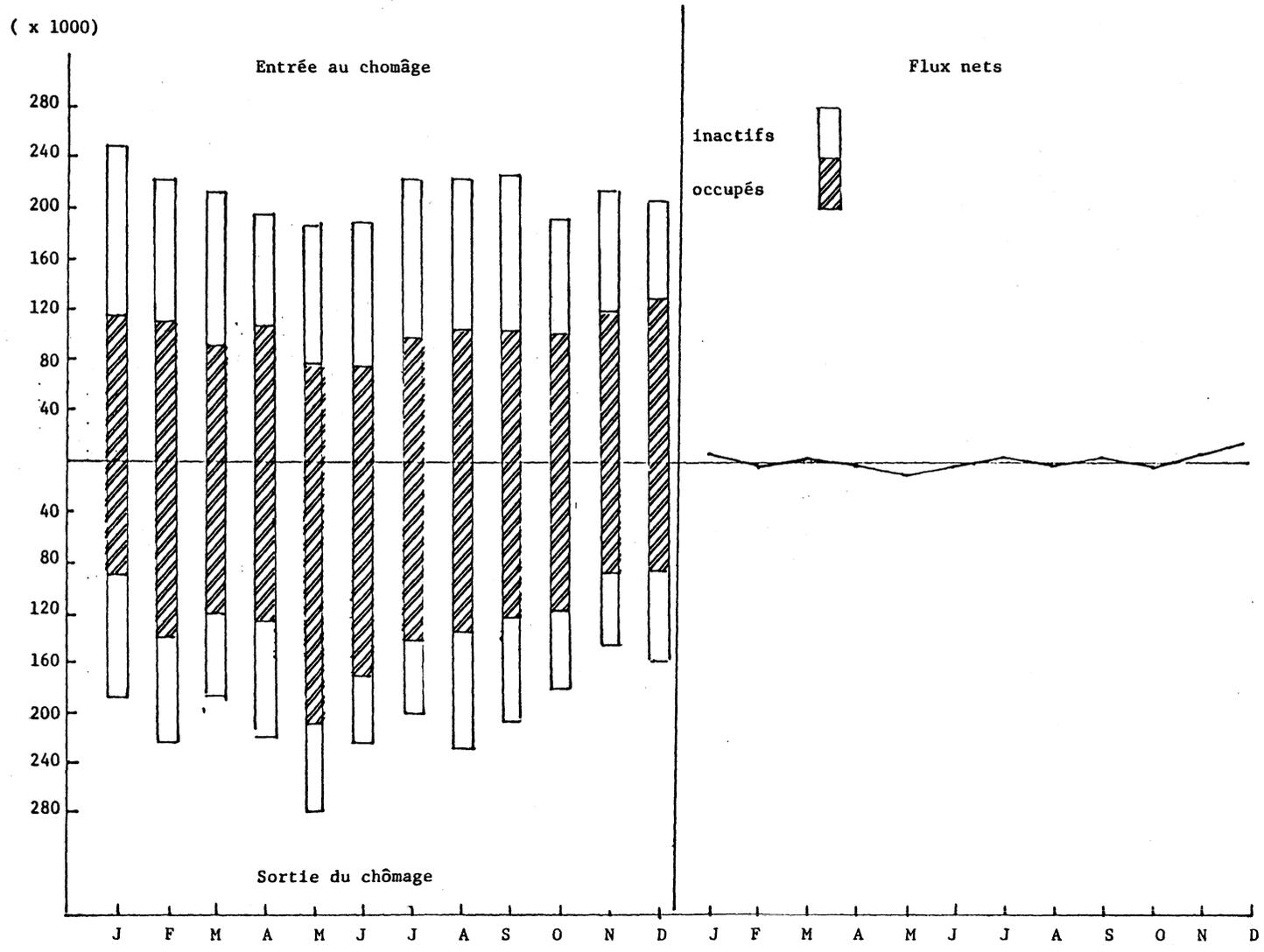


Figure 2

Flux mensuels d'entrée et de sortie du chômage, sexe féminin, Canada 1978

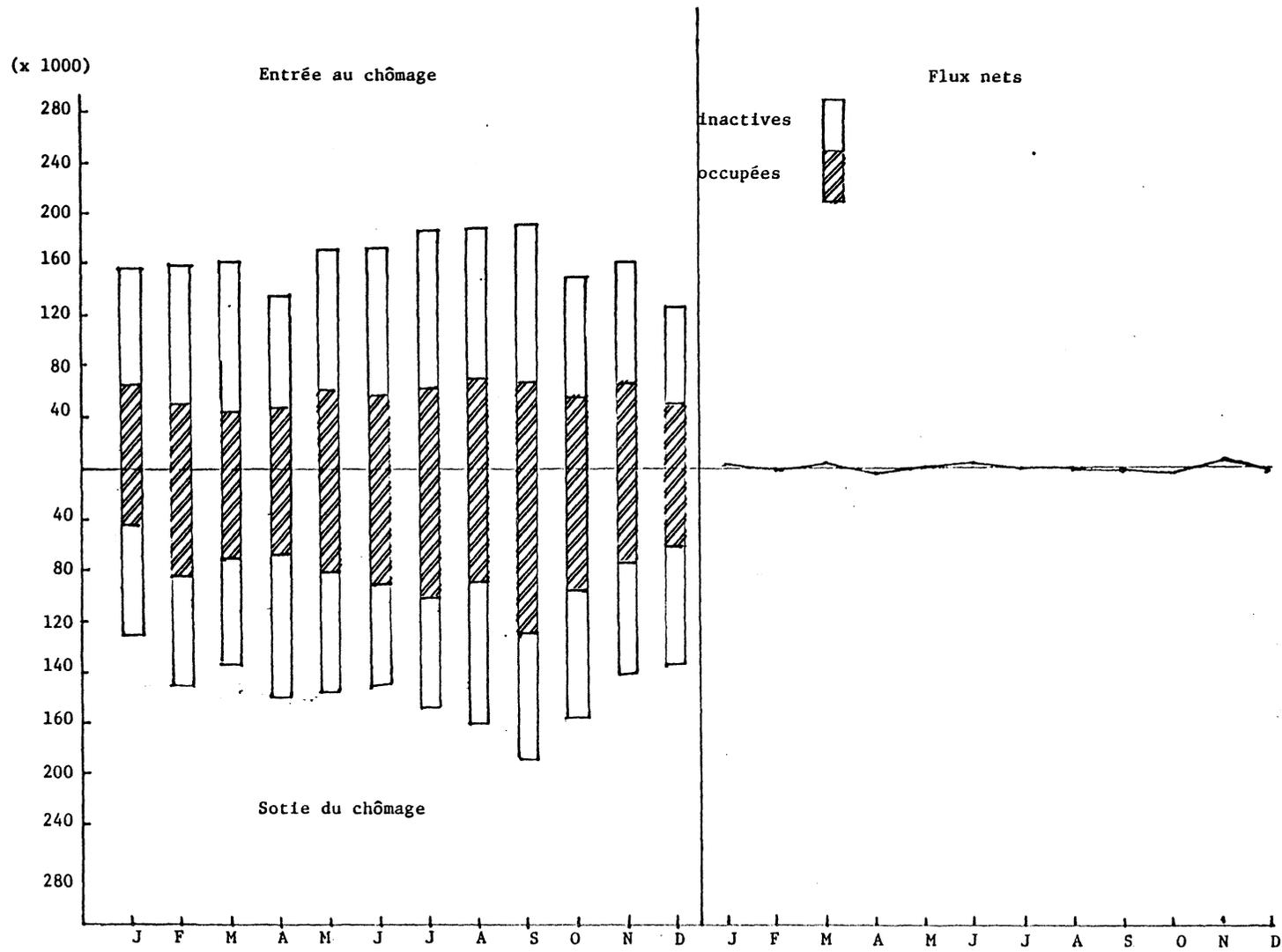
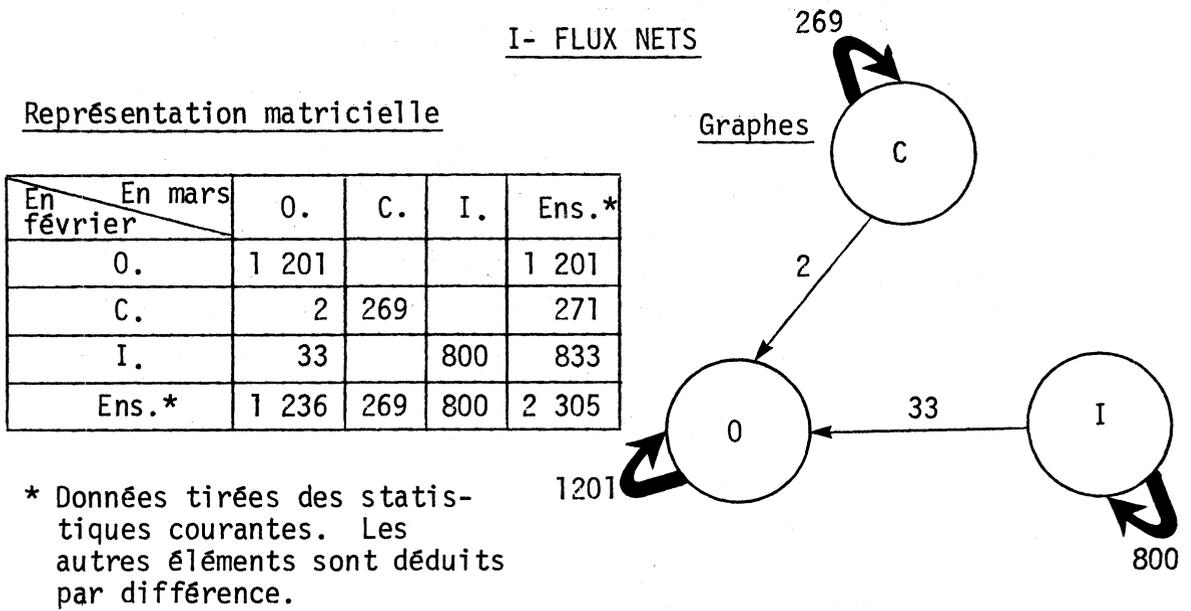
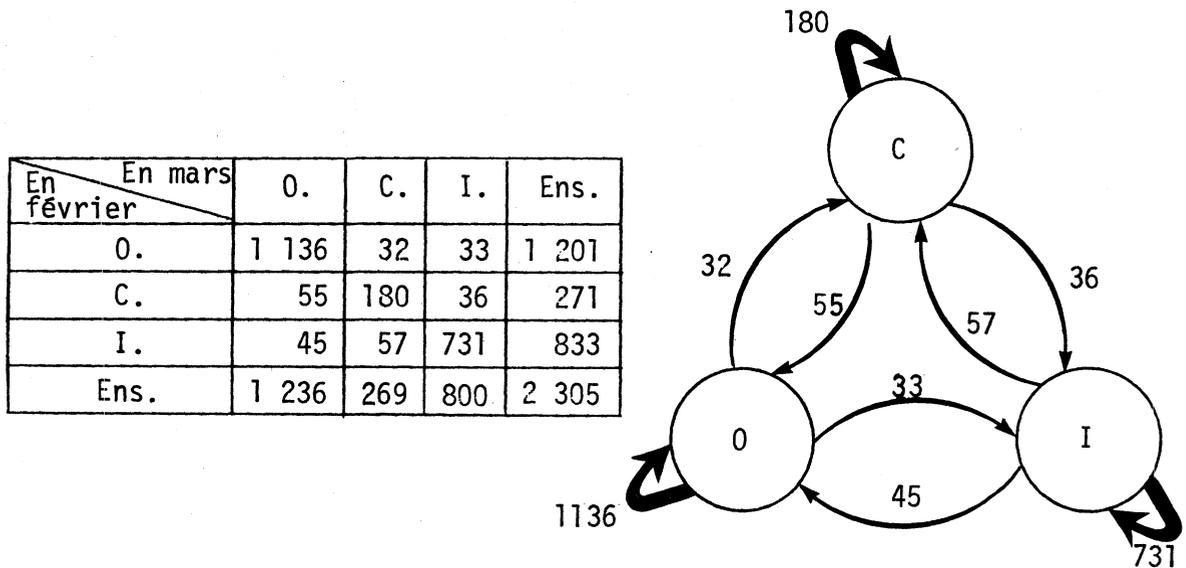


Figure 3  
Flux entre composantes de la population en âge de travailler

Hommes 15-24 ans  
(milliers)  
Février-mars 1978



II- FLUX BRUTS



### 3.1- L'indice de sélectivité relative

$$s_i = \frac{\text{taux de chômage de la catégorie } i \text{ (en \%)}}{\text{taux global de chômage (en \% )}}$$

Il s'agit d'un indicateur de la disparité du risque de chômage. Toute valeur de  $s$  supérieure à 1 révèle un risque de chômage plus élevé pour la catégorie concernée. Le calcul de cet indice ne présente aucun problème, il s'agit du rapport de deux mesures de stock, toujours disponibles.

### 3.2- L'indice de vulnérabilité relative

$$v_i = \frac{\text{taux d'entrée en chômage de la catégorie } i \text{ (en \%)}}{\text{taux global d'entrée en chômage (en \% )}}$$

Il s'agit d'un indicateur de disparité à l'entrée en chômage. Si  $v$  est supérieur à 1, la catégorie concernée est plus vulnérable. Le calcul du taux d'entrée en chômage exige en principe de connaître le flux réel des entrées, que ne fournissent pas les statistiques courantes. On peut cependant estimer un taux d'entrée à partir du nombre de chômeurs d'ancienneté égale ou inférieure à quatre semaines, publié tous les mois par Statistique Canada<sup>(5)</sup>.

### 3.3- L'indice d'employabilité relative

$$e_i = \frac{\text{ancienneté de la recherche d'un emploi}^{(6)} \text{ de l'ensemble des chômeurs}}{\text{ancienneté de la recherche d'un emploi}^{(6)} \text{ de la catégorie } i}$$

Il s'agit d'un indicateur de la disparité à la sortie du chômage. Si  $e$  est supérieur à 1, la catégorie concernée est plus employable.

(5) Pour les années antérieures à 1976, on dispose, à la place, du nombre de personnes au chômage depuis un mois ou moins.

(6) C'est l'ancienneté du chômage qui a été utilisée dans les calculs.

Cet indice est bien un indice (approché) de sortie du chômage puisque, dans l'état stationnaire, l'inverse de la durée moyenne est égal au taux de sortie. La durée moyenne n'est en général pas disponible dans les publications officielles, qui ne fournissent que l'ancienneté du chômage<sup>(7)</sup>. Puisqu'il s'agit d'un indice relatif, il suffit que les anciennetés soient proportionnelles aux durées moyennes pour l'ensemble des catégories retenues, ce que l'on peut aisément admettre.

Le terme "employabilité" doit être pris dans un sens large puisqu'une partie des Chômeurs deviendront Inactifs, cessant de chercher du travail par découragement ou pour d'autres raisons. Ce point sera repris dans la dernière partie de ce travail.

#### 4. La sélectivité du chômage, à partir des statistiques courantes (questions rétrospectives)

Nous avons regroupé au tableau 1, les indices relatifs concernant les hommes et les femmes, ainsi que les éléments servant à leur calcul, en distinguant pour chaque sexe trois grands groupes d'âge (15-24, 25-44 et 45 ans et plus). Il s'agit du classement par âge que l'on trouve dans les tableaux publiés par Statistique Canada.

Il existe de grandes disparités face au risque de chômage. Les jeunes sont particulièrement défavorisés, quel que soit leur sexe, avec une infériorité légèrement plus marquée pour les hommes. A partir de 25 ans on note une infériorité des femmes, plus affectées par le chômage que les hommes, surtout dans le groupe des 25-44 ans. Le chômage touche donc durement les femmes: avant 25 ans parce qu'elles sont jeunes, après 25 ans parce qu'elles sont femmes.

---

(7) Statistique Canada nomme dans ses tableaux "durée moyenne" ce qui n'est que l'ancienneté du chômage.

Tableau 1  
Chômage, Canada, moyennes 1976-1979  
Taux, ancienneté du chômage et indices relatifs par catégorie de sexe et âge

	Taux de chômage %	Taux d'entrée en chômage (a) %	Ancienneté du chômage semaines	Indice de sélectivité	Indice de vulnérabilité Ensemble = 1	Indice d'em- ployabilité
Hommes	7,2	2,2	14,9	0,89	0,88	0,99
15-24	15,3	5,1	12,8	1,89	2,04	1,16
25-44	5,2	1,5	15,7	0,64	0,60	0,94
45 +	4,3	1,0	19,3	0,53	0,40	0,77
Femmes	9,6	3,0	14,5	1,19	1,20	1,02
15-24	14,1	4,8	13,0	1,74	1,92	1,14
25-44	8,4	2,6	15,2	1,04	1,04	0,97
45 +	5,8	1,5	17,5	0,72	0,60	0,85
Ensemble	8,1	2,5	14,8			

(a) 
$$\frac{\text{Nombre moyen de chômeurs d'ancienneté inférieure ou égale à 4 semaines}}{\text{Nombre moyen de chômeurs}} \times 100$$

Source: Statistique Canada, La population active, cat. 71-001, mensuel.

L'indice de vulnérabilité situe les catégories retenues relativement au risque d'entrer en chômage. On retrouve les mêmes conclusions: forte sélectivité à l'entrée, au détriment des jeunes et des femmes.

L'indice d'employabilité relative montre par contre que les jeunes jouissent d'un certain avantage relatif, quel que soit leur sexe. La catégorie la moins employable est celle des 45 ans et plus. Il n'y a pratiquement pas de différence selon le sexe, pour l'ensemble des âges.

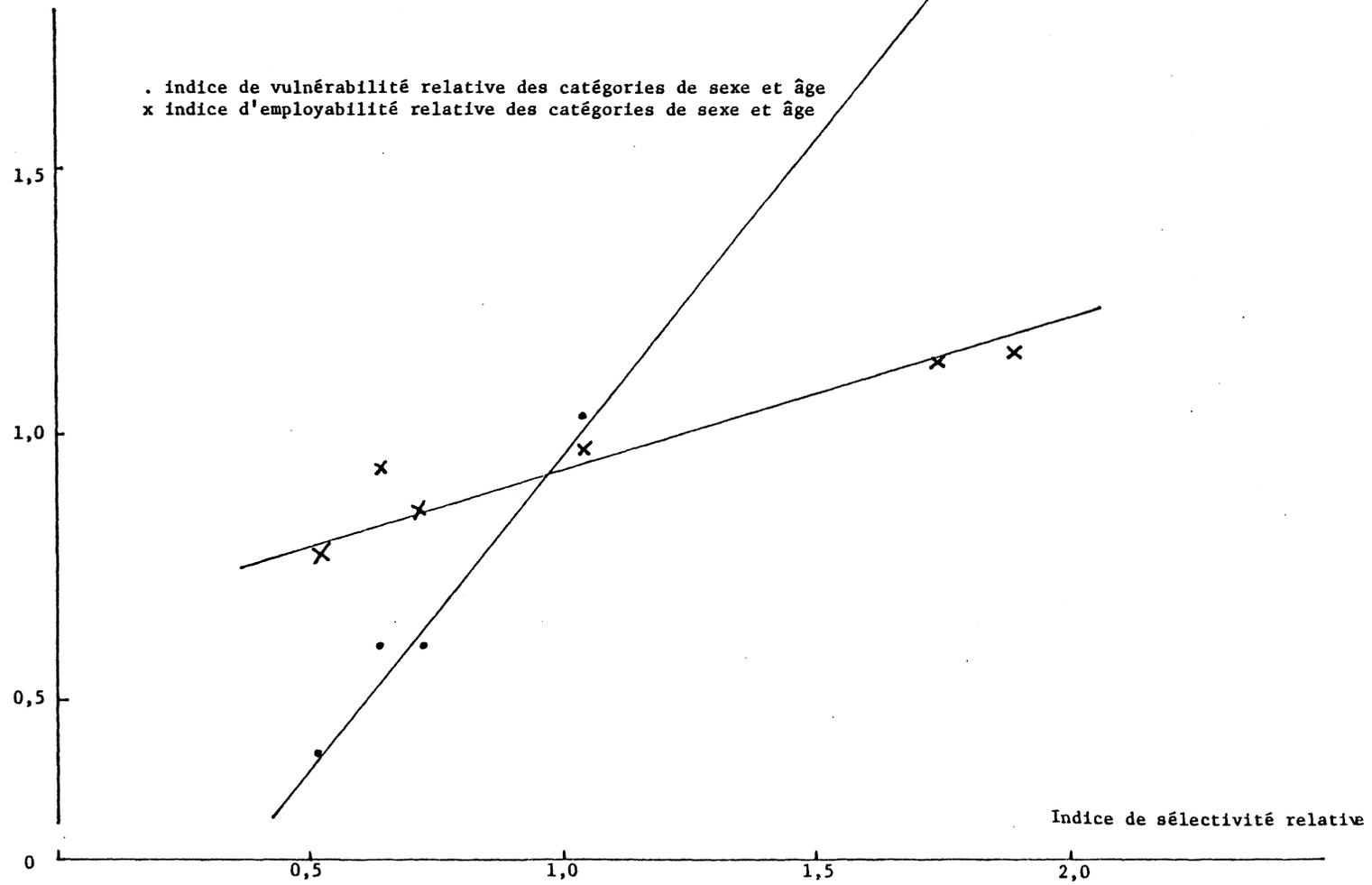
Ainsi, les catégories les plus touchées par le chômage sont très vulnérables à l'entrée mais jouissent d'un certain avantage à la sortie. La figure 5 montre que lorsque l'indice de sélectivité relative (indicateur du risque d'être en chômage) augmente, la vulnérabilité relative et l'employabilité relative augmentent également. Ce résultat, surprenant à première vue<sup>(8)</sup>, indique la spécificité des diverses catégories sur le marché du travail. Certaines catégories se caractérisent par une faible vulnérabilité et une faible employabilité: elles risquent moins le chômage que les autres mais ont plus de difficultés à en sortir une fois qu'elles y sont. On trouve dans cette situation les personnes des deux sexes âgées de 45 ans et plus et les hommes de 25-44 ans: ils subissent un chômage d'exclusion. A l'autre extrême, les jeunes des deux sexes se distinguent par une très forte vulnérabilité et une employabilité plus élevée que la moyenne. Des passages plus fréquents et plus courts caractérisent ce chômage de mobilité. Entre les deux, la position du groupe des femmes de 25-44 ans traduit moins, à notre avis, la spécificité de cette catégorie que l'inadéquation du concept de chômage au cas particulier des femmes et surtout des femmes mariées en âge de fécondité. Nous reviendrons sur ce point dans la dernière partie.

---

(8) Il existe, par exemple, entre les provinces du Canada, des différences du taux de chômage aussi accusées que celles que l'on trouve entre les catégories de sexe et âge, mais le taux d'entrée et la durée du chômage dans chaque province sont d'autant plus élevés que le taux de chômage est important. La vulnérabilité et l'employabilité varient en sens inverse.

Figure 5

Chômage, Canada 1979.  
Vulnérabilité et employabilité relatives selon la  
sélectivité relative. Catégorie de sexe et âge



Les conclusions que nous avons tirées du tableau 1 et de la figure 5 doivent être considérées avec précaution, même si elles rejoignent celles d'autres chercheurs<sup>(9)</sup>. L'indice d'employabilité relative, le plus criticable de tous dans ses modalités de calcul, pourrait être entaché de biais, de nature à modifier les conclusions présentées. Nous avons entrepris, dans des travaux en cours, d'examiner cette question plus à fond.

Nous avons jusqu'à présent tiré parti des ressources des statistiques courantes pour mener à bien une analyse de la sélectivité, inséparable de l'optique des flux. Pour cela la question rétrospective sur l'ancienneté du chômage a servi de succédané. Nous pouvons cependant, pour la seule année 1978, avoir recours aux données provisoires de flux bruts, tirées du recoupement des dossiers individuels.

#### 5. L'utilisation des statistiques obtenues par recoupement des dossiers individuels (observation suivie)

L'utilisation des statistiques issues de l'observation suivie présente deux avantages:

- a) la possibilité de reconstituer les flux réels des entrées et des sorties
- b) la possibilité de reconstituer les flux entre les composantes de la population en âge de travailler.

---

(9) Cf. les travaux du Séminaire d'Economie du Travail (Université de Paris I), dirigé par le Professeur H. BARTOLI.

## 5.1- L'utilisation des flux réels des entrées et des sorties

### 5.1.1- La vulnérabilité

Le taux d'entrée en chômage, calculé à partir des entrées en chômage, ne coïncide pas avec celui obtenu à partir des Chômeurs récents (ancienneté  $\leq 4$  semaines). Il existe pour cela deux raisons principales:

- Les périodes ne coïncident pas tout à fait. L'intervalle entre deux enquêtes mensuelles est de quatre ou cinq semaines, selon le mois, ce qui donne en moyenne 4,3 semaines. Il en résulte que la première méthode, fondée sur l'ancienneté, sous-estime le nombre des entrées.

- Il peut arriver qu'une personne sans travail se considère elle-même comme chômeuse et soit classée comme Inactive à l'enquête. Ceci est possible dans la mesure où le classement entre Chômeurs et Inactifs s'appuie sur des questions concernant la recherche d'un travail et la disponibilité, qui peuvent ne pas coïncider avec le critère subjectif de l'enquêté. Si cette même personne se trouve classée le mois suivant parmi les Chômeurs, elle répondra "plus de quatre semaines" à la question sur l'ancienneté de son chômage, et ne sera pas comptée comme nouveau Chômeur dans la première méthode. Elle figurera, par contre, parmi les entrants dans les statistiques obtenues par recouplement des dossiers individuels, qui retiennent les situations constatées par l'enquête. Indépendamment du caractère fondé ou non du premier classement, il y a là un facteur de sous-estimation dans la méthode fondée sur l'ancienneté du chômage, par rapport à celle qui utilise les flux bruts. Toutefois ces différences ne se repercutent que faiblement sur la valeur des indices relatifs, comme on peut le constater sur les deux premières colonnes ( $v$  et  $v'$ ) du tableau 2.

### 5.1.2- L'employabilité

Les statistiques de flux bruts permettent de calculer un taux de sortie (rapport du flux des sorties au stock de Chômeurs) équivalent,

Tableau 2

Chômage, Canada 1978  
Valeur des indices relatifs calculés à partir des données  
rétrospectives et à partir des données de flux bruts

	v	v'	v <sub>0</sub>	e	e'	e' <sub>0</sub>	r	i <sub>c</sub> %	c <sub>i</sub> %
Hommes	0,88	0,88	1,04	0,99	0,97	1,11	0,79	45,1	36,6
15-24	1,97	1,91	2,16	1,16	1,04	1,12	0,94	52,0	40,4
25-44	0,60	0,60	0,85	0,97	0,92	1,21	0,57	32,8	27,7
45 +	0,43	0,49	0,55	0,74	0,86	0,89	0,81	46,9	42,0
Femmes	1,15	1,19	0,83	1,01	1,04	0,87	1,26	64,6	54,0
15-24	1,90	1,81	1,40	1,15	1,11	0,95	1,30	66,7	52,4
25-44	1,02	1,00	0,81	0,97	0,99	0,82	1,21	62,9	54,4
45 +	0,64	0,73	0,58	0,83	0,95	0,74	1,27	62,5	58,3

v : indice de vulnérabilité relative à partir du nombre de chômeurs depuis 4 semaines ou moins

v' : indice de vulnérabilité relative à partir du flux brut des entrées

v<sub>0</sub> : indice de vulnérabilité relative des personnes occupant un emploi

e : indice d'employabilité relative à partir de l'ancienneté du chômage

e' : indice d'employabilité relative à partir du flux brut de sorties du chômage

e'<sub>0</sub> : indice d'employabilité relative parmi ceux qui deviennent "occupés" (employabilité stricte)

r : indice de propension relative au retrait des chômeurs de la population active

i<sub>c</sub> : pourcentage des nouveaux chômeurs qui étaient inactifs auparavant

c<sub>i</sub> : pourcentage des sortants du chômage qui deviennent inactifs

dans l'état stationnaire, à l'inverse de la durée moyenne. L'indice d'employabilité relative devient alors:

$$e'_i = \frac{\text{taux de sortie du chômage de la catégorie } i \text{ (en \%)}}{\text{taux global de sortie du chômage (en \% )}}$$

Les colonnes  $e$  et  $e'$  du tableau 2 font voir que, même si l'état stationnaire n'est pas vérifié, les deux mesures conduisent à des indices relatifs très similaires, qui ne modifient pas le classement des catégories.

## 5.2- Origine et destination des chômeurs

Le plus grand intérêt de la méthode des flux bruts réside toutefois dans la possibilité de décomposer le flux des entrées selon la situation antérieure des Chômeurs (Occupés ou Inactifs) et de déterminer dans quelle proportion les Chômeurs cessent de l'être parce qu'ils trouvent un emploi et dans quelle proportion ils deviennent Inactifs (retrait, apparent ou réel, de la population active).

Nous avons calculé, à partir des données de 1978, des indices relatifs selon la situation antérieure, pour les entrées, et selon la destination, pour les sorties du chômage. Remarquons qu'il serait possible de calculer un indice de vulnérabilité pour les seules cessations d'emploi, à partir des statistiques courantes, en ne retenant, parmi les Chômeurs d'ancienneté inférieure ou égale à quatre semaines, que les démissionnaires et les licenciés. Il est par contre impossible de faire la même chose pour l'indice d'employabilité.

Le chômage par cessation d'emploi touche plus durement les hommes que les femmes, inversant ainsi la situation constatée pour l'ensemble des Chômeurs. Cela traduit le fait que la plupart des femmes étaient Inactives avant de devenir Chômeuses. Comme on sait par ailleurs que la proportion des femmes qui deviennent Inactives à la suite d'une cessation

d'emploi est nettement plus importante que celle des hommes, on peut avancer l'hypothèse que la situation d'inactivité (réelle ou statistique) représente, pour les femmes en particulier, une situation transitoire, soit entre deux emplois, soit entre un emploi et le chômage. C'est ce qui expliquerait que 65% des nouvelles Chômeuses figurent parmi les Inactives du mois précédent (colonne  $c$  du tableau 2), sans que l'on puisse apprécier de grandes différences selon l'âge: le pourcentage à l'âge où se fait le plus souvent la première entrée dans la population active (15-24 ans) est à peine plus élevé que les autres. Pour les hommes, la proportion n'est pas aussi forte mais surprend tout de même par son ampleur: 45,1% des nouveaux Chômeurs étaient Inactifs le mois précédent. Ce pourcentage ne traduit pas seulement les difficultés de la recherche du premier emploi, puisque près d'un tiers des 25-44 ans étaient Inactifs auparavant.

Pour ce qui est de la sortie du chômage, on constate qu'une majorité absolue de femmes (54%) cessent d'être Chômeuses pour devenir Inactives. Pour les hommes, ce pourcentage est de 37% dans l'ensemble et de 28% chez les adultes jeunes (25-44 ans).

La prise en compte du devenir des sortants du chômage modifie sensiblement la position relative des catégories de sexe et âge quant à l'employabilité. Nous avons calculé un indice d'employabilité stricte en ne retenant que les sorties de ceux qui trouvent un emploi (colonne  $e_0$  du tableau 2). Les femmes apparaissent désavantagées, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on considère toutes les sorties. En outre, l'avantage relatif des jeunes des deux sexes disparaît, la détérioration touchant davantage les jeunes filles. La catégorie la plus employable, au sens strict, est maintenant celle des hommes de 25-44 ans. Nous avons également calculé un indice de propension relative au retrait de la population active, où ne figurent que ceux qui sortent du chômage pour devenir Inactifs. On constate que la sortie par retrait touche surtout les femmes, l'écart par rapport aux hommes étant assez fort. Les différences selon l'âge de la propension relative au retraite reflètent, chez les hommes surtout, le carac-

tère particulier du groupe jeune (15-24 ans) et les sorties par retraite définitive (45 ans et plus). Pour les femmes, par contre, ces facteurs semblent jouer très peu, l'essentiel étant la spécificité liée au sexe.

#### 6. Problèmes posés par les concepts de l'enquête sur la population active

Au stade où se trouve notre recherche, il ne nous est possible de présenter que quelques résultats, sans pouvoir en tirer toutes les conclusions. On ne peut cependant qu'être frappé par le flou de la distinction entre Inactifs et Chômeurs dans les enquêtes sur la population active. Peut-on réellement qualifier d'Inactifs tous ceux qui, dans cette catégorie, deviennent Chômeurs le mois suivant? Les Chômeurs que l'on retrouve Inactifs le mois suivant, choisissent-ils tous de quitter la population active? D'autres questions similaires peuvent être posées concernant les cessations d'emploi pour devenir Inactifs, ainsi que les Inactifs qui deviennent Occupés (y a-t-il eu recherche, pendant combien de temps, etc.?). Ces questions, sous une forme ou une autre, ont déjà été soulevées. Elles conduisent à remettre en cause le concept même de chômage, tel que le définissent les enquêtes sur la population active, en particulier pour les femmes. Le rôle joué par la catégorie des Inactives (d'où proviennent et où vont la majorité des Chômeuses) montre que la compréhension de la spécificité du travail féminin passe par l'abandon des catégories statistiques pensées pour les hommes, au profit d'une analyse qui intègre le double rôle social de la femme (reproductrice de force de travail à la maison et productrice de biens et services à l'extérieur). Il ne fait pas de doute qu'il existe des formes de l'offre de travail, ainsi que des modalités de cessation et de reprise d'emploi, spécifiquement féminines, que toute mesure de chômage des femmes devrait prendre en considération. Cela exige que les définitions opératoires s'adaptent à chaque sexe et auparavant que ce que l'on veut mesurer soit clairement perçu au niveau du concept, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Le concept de chômage mis en oeuvre dans les enquêtes statistiques ne ressort pas clairement. Les définitions opératoires (i.e. l'ensemble des conditions que doit remplir un individu pour être classé parmi les Chômeurs)

paraissent se suffire à elles-mêmes. Il serait souhaitable de partir d'une définition du chômage assez large comme, par exemple, "réserve de main-d'oeuvre mobilisable par la demande de travail" (ce qu'il est dans les faits, l'initiative des créations d'emploi ne revenant jamais à l'offre, c'est-à-dire aux travailleurs), pour s'interroger sur les formes spécifiques que revêt l'aptitude des différentes catégories de travailleurs à répondre à une demande de force de travail. Toutes ces questions ne peuvent, au plus, qu'être posées au vu des résultats présentés ici. Le fait que nous y ayons été conduits, montre l'importance de l'analyse à partir des flux et la nécessité d'en généraliser l'usage.

### Conclusion

Nous avons voulu dans ce travail, montrer que le chômage doit être conçu et analysé en fonction des flux qui en déterminent le volume et la structure. Cette analyse met en évidence le caractère très sélectif du chômage par rapport à certaines catégories de la population. Nous avons également montré les limites d'une analyse de la sélectivité à partir des données courantes (et en particulier de la question sur l'ancienneté du chômage). La possibilité d'intégrer l'origine et la destination (Occupés ou Inactifs) des chômeurs qu'offrent les statistiques de flux bruts, nous a amenés à compléter les indices de sélectivité utilisés et à modifier certaines conclusions en ce qui a trait à l'employabilité relative des différentes catégories de chômeurs. L'importance des flux entre la catégorie des Inactifs et celle des Chômeurs, que révèlent nos données, soulève le problème de l'adéquation de la définition officielle du chômage, en particulier lorsqu'elle s'applique aux femmes. Posant plus de questions qu'il n'est en mesure de résoudre, ce travail doit être considéré comme la première étape d'une recherche qui se poursuit.